

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
<b>AMENAGEMENT</b>					
<b>AGRICOLE</b>					
<b>MARCHE AUX BESTIAUX-CHAMP DE FOIRE</b>					
<b>Jour de marché</b>					
Tarif pour un apporteur, incluant le camion, les parcs et installations globales :					
De 1 à 5 bovins	par animal	4,80 €	4,90 €		
De 6 à 10 bovins	par animal	4,50 €	4,60 €		
De 11 à 15 bovins	par animal	4,20 €	4,30 €		
De 16 à 20 bovins	par animal	3,90 €	4,00 €		
De 21 à 25 bovins	par animal	3,60 €	3,70 €		
De 26 à 30 bovins	par animal	3,60 €	3,70 €		
De 31 à 35 bovins	par animal	3,60 €	3,70 €		
De 36 et plus	par animal	3,60 €	3,70 €		
Parc de transit	abonn/mois	35,50 €	36,20 €		
Parc à bovins	abonn/mois	Gratuit		01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Veaux	l'animal	1,00 €	1,00 €	01/01/2017	Décision du Président du 30/01/2017
Quai d'embarquement	abonn/mois	57,00 €	58,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Abonnement véhicules (vide) :				01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
3,5 à 6 tonnes	par mois	12,10 €	12,30 €		
'+ 6 tonnes à 19 tonnes	par mois	27,00 €	27,50 €		
'+ 19 tonnes	par mois	35,50 €	36,20 €		
Voitures légères	par mois	8,50 €	8,70 €		
Péages véhicules (vide) :				01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
3,5 à 6 tonnes	l'unité	7,10 €	7,20 €		
'+ 6 tonnes à 19 tonnes	l'unité	10,20 €	10,40 €		
'+ 19 tonnes	l'unité	14,30 €	14,60 €		
Lavage libre :				01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
3,5 à 6 tonnes	par véhicule	6,10 €	6,20 €		
6 tonnes à 19 tonnes	par véhicule	8,80 €	9,00 €		
> 19 tonnes simple étage	par véhicule	14,30 €	14,60 €		
> 19 tonnes double étage	par véhicule	21,00 €	21,40 €		
Désinfection véhicule	désinfection	6,60 €	6,70 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Fourrière pour gros animaux :				01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Prise en charge	p/animal	23,90 €	24,50 €		
Soins journaliers	p/animal/jour	7,10 €	7,20 €		

OBJET	UNITE TARIFAIRE	TARIFS 2017	TARIFS 2018	DATE D'EFFET	DECISION DE CREATION DE MODIFICATION ET DE REVISION
Pénalités : Vente avant l'heure Non reprise des animaux avant 8 heures, le lendemain du jour de marché  Non enregistrement des passeports en entrée et/ou sortie Vente avant l'heure avec refus d'obtempérer	p/animal pénalité forfaitaire pénalité/animal pénalité/passeport pénalité forfaitaire	180,00 € 140,00 € 15,00 € 40,00 € 360,00 €	184,00 € 143,00 € 15,50 € 41,00 € 367,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
Services aux horaires d'ouverture des jours de marché : Droit de place	ml/mois	5,70 €	6,00 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
<b>Droits d'inscription pour une manifestation hors jour de marché :</b> Droit d'inscription pour le concours bovin Autres manifestations	p/animal p/animal	38,00 € 11,70 €	38,00 € 12,00 €	01/01/2017 01/01/2018	Décision du Président du 30/01/2017 Décision du Président du 20/12/2017
Péage sur parking hors jours de marché pour stationnement de camping-car	par véhicule	6,30 €	6,40 €	01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
<u>Locations :</u>				01/01/2018	Décision du Président du 20/12/2017
. Petite salle de cotation	la journée deux semaines un mois	33,00 € 185,00 € 282,00 €	35,00 € 200,00 € 300,00 €		
. Grande salle	la journée deux semaines un mois	98,00 € 730,00 € 1 130,00 €	100,00 € 745,00 € 1 200,00 €		
. Cellule salle de cours (sous les halles)	un mois	141,00 €	145,00 €		
. Tarif préférentiel grande salle pour le locataire du restaurant Le Relais des Prairies	un mois	85,00 €	87,00 €		
. Location des salles à titre gratuit : Par des associations choletaises à but non lucratif subventionnées par l'Agglomération du Choletais ou les administrations		Gratuit			
. Occupations du parking du champ de foire - par les auto-écoles :					
Motos					
écoles de l'agglomération choletaise	par an	470,00 €	480,00 €		
écoles extérieure à l'agglomération choletaise	par an	700,00 €	715,00 €		
Camions					
écoles de l'agglomération choletaise	par an	820,00 €	840,00 €		
écoles extérieure à l'agglomération choletaise	par an	1 100,00 €	1 200,00 €		
Autos (stage de conduite spéciale dérapage)					
écoles de l'agglomération choletaise	par an	570,00 €	600,00 €		
écoles extérieure à l'agglomération choletaise	par an	730,00 €	745,00 €		
Par les autres utilisateurs Location d'un parking Par des associations choletaises à but non lucratif, subventionnées par l'Agglomération du Choletais ou les administrations		Gratuit			
Par d'autres utilisateurs, pour toute manifestation ou formation (à but non lucratif, sous réserve d'acceptation de l'Elu responsable du Foirail)	½ journée	175,00 €	180,00 €		